

-----  
AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT  
DE LA FILIERE RIZ



-----  
PROJET D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE  
DANS LES REGIONS DU FOLON ET DU KABADOUGOU

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON)

**Agence pour le Développement de la filière Riz / Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou**

#### AAON N° T 920/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le **Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) n° 1833 du 08/07/2025**.
2. L'Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ) a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds, afin de financer le **Projet de Développement Hydro Agricole Agricole dans la région du Kabadougou (PAHAFK)** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la **réalisation des travaux de 64,2 km de couloir de transhumance dans les régions du Folon et du Kabadougou**. Les Travaux seront exécutés dans les régions du Folon et du Kabadougou **en Côte d'Ivoire** dans un délai de **quatre (04) mois soit cent vingt (120) jours**.
3. L'Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **réalisation des travaux de 64,2 km de couloir de transhumance dans les régions du Folon et du Kabadougou** en un (01) lot unique ci-après :

Désignation	Itinéraire	Distance	Délai d'exécution
<b>Réalisation des travaux de 64,2 km de couloir de transhumance dans les régions du Folon et du Kabadougou</b>	Axe 1 : Tchigbélan-Barrage Wossa	04 km	Quatre (04) mois, soit cent vingt (120) jours
	Axe 2 : Bohisso-Tomba-Bako- Barrage Wossa	09 km	
	Axe 3 : Kouroukoro Mafélé-Barrage Samako	16,2 km	
	Axe 4 : Tougouosso-barrage Samako	05 km	
	Axe 5 : Diolola-Barrage Biereko/ Deguini	20 km	
	Axe 6 : Kouroulingué-Barrage Biereko/Deguini	10 km	
<b>TOTAL</b>		<b>64,2 km</b>	

Les travaux de réalisation des travaux de 64,2 km de couloir de transhumance dans les régions du Folon et du Kabadougou seront passés à prix unitaires.

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés de travaux (autres que les services de consultants) financés un prêt ou une avance de fonds de la BOAD, est ouverte à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions des Directives.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'Agence pour le Développement de la filière Riz/Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les Régions du Folon et du Kabadougou (PAHAFK) auprès de **Monsieur DIBI Serge, Spécialiste en Passation des Marchés du PAHAFK**, Cel : **+(225) 07 07 13 56 94**, Email : [sergeodibi2405@gmail.com](mailto:sergeodibi2405@gmail.com) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après **Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ)/Projet d'Aménagement Hydroagricole dans les régions du Folon et du Kabadougou ; Rez de chaussée, Immeuble ADERIZ (Plateau) ; Angle Rue Paris Village, Botreau Roussel ; Cellulaire : +(225) 07 07 13 56 94 ; Tel : +(225) 27 20 22 80 00 ; Fax : +(225) 27 20 22 80 01 ; Abidjan (République de Côte d'Ivoire) / 01 BP 147 Abidjan 01** de 07 heures 30 min à 12 heures 30 min et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes, Temps Universel.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- **Le chiffre d'affaires** : avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités commerciales au cours des cinq (05) dernières années (2020-2024) supérieur ou égal au montant de l'offre proposée ;
- **La capacité de financement** : avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : seize millions (16 000 000) F CFA ;
- **L'expérience générale** : avoir exécuté deux (02) marchés de travaux à titre d'entrepreneur au cours des cinq (05) dernières années (2020-2024) ;
- **L'expérience spécifique** : avoir réalisé deux (02) projets de travaux de couloirs de transhumance au cours des cinq (05) dernières années (2020-2024) avec un montant minimum chacun de : quatre-vingt-seize millions (96 000 000) F CFA chacun ;
- **Le matériel** ;
- **Le personnel**.

(Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ) ; Projet d'Aménagement Hydroagricole dans les régions du Folon et du Kabadougou ; Rez de chaussée, Immeuble ADERIZ (Plateau) ; Angle Rue Paris Village, Botreau Roussel ; Cellulaire : +(225) 07 07 13 56 94 ; Téléphone : + (225) 27 20 22 80 00 ; Fax : + (225) 27 20 22 80 01 ; Abidjan (République de Côte d'Ivoire) ; 01 BP 147 Abidjan 01 ; Adresse électronique : [sergeodibi2405@gmail.com](mailto:sergeodibi2405@gmail.com) à compter du 08/07/2025 contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) F CFA.**

La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais par courrier électronique.

7. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées à l'adresse ci-après : **Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MEMINADERPV), sis au 7<sup>ème</sup> étage, Porte 707 de l'Immeuble CAISTAB, ABIDJAN-Plateau au plus tard le 08/08/2025 à 10 heures 00 minute Temps Universel.**

8. Les soumissions qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Direction Générale de la Planification, des Statistiques et des Projets (DGPSP) sise au 8<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble CAISTAB, ABIDJAN-Plateau ; Cellulaire : +(225) 07 07 13 56 94, le 08/08/2025 à 11 heures 00 minute Temps Universel.**

Les offres doivent comprendre une garantie d'offres, établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministère chargé des Finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivrée par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de :

Désignation	Garantie d'offres
<b>Réalisation des travaux de 64,2 km de couloir de transhumance dans les régions du Folon et du Kabadougou</b> sur les axes ci-après : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tchigbélan - Barrage Wossa : 04 Km</li> <li>▪ Bohisso - Tomba - Bako - Barrage Wasso : 09 Km</li> <li>▪ Kouroukoro Mafélé - Barrage Samako : 16,2 Km</li> <li>▪ Tougoussou - Barrage Samako : 05 Km</li> <li>▪ Diolola - Barrage Bireko/Deguini : 20 Km</li> <li>▪ Kouroulingué - Barrage Bireko/Deguini : 10 Km</li> </ul>	<b>Huit cent quatre-vingt-seize mille (896 000) F CFA</b>

Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de soumission.

La garantie d'offres devra demeurer valide vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre. Soit (120 jours + 28 jours = 148 jours) à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les Candidats doivent présenter **l'originale** et **quatre (04) copies de l'offre technique** et, **l'originale** et **quatre (04) copies de l'offre financière**.

9. Une visite des sites sera organisée par le Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les Régions du Folon et du Kabadougou à la date du **22/07/2025** et chaque candidat prendra en charge les frais liés à cette visite de son représentant.

La visite des sites est facultative et le point de ralliement est le Siège de l'Unité de Gestion du Projet basé à Odienné Quartier Résidentiel

10. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'Autorité Contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marché Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des Candidats, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après : **Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ) / Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou ; Rez de chaussée, Immeuble ADERIZ (Plateau) ; Angle Rue Paris Village, Botreau Roussel ; Cellulaire : +(225) 07 07 13 56 94 ; Téléphone : +(225) 27 20 22 80 00 ; Fax : +(225) 27 20 22 80 01 ; Abidjan (République de Côte d'Ivoire) ; 01 BP 147 Abidjan 01 ; Adresse électronique : [sergeodibi2405@gmail.com](mailto:sergeodibi2405@gmail.com)**

11. Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant Hors Taxes du marché) aux frais du titulaire.

12. Le présent appel d'offres est soumis aux Directives la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) lorsque celles-ci ne sont pas contraires aux lois et réglementation en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment l'ordonnance N° 2019-679 du 24 juillet 2019 portant code des marchés publics et ses textes d'application.

Le Directeur Général



*Yacouba Dembele*

**Yacouba DEMBELE**